

BILLET DE BLOG 6 juin 2024

Journée mondiale de l'Océan 2024 : le début d'une séquence majeure

Auteur

Julien Rochette

Directeur, programme Océan

 Temps de lecture: 6 min

Célébrée le 8 juin, la Journée mondiale de l'océan marque cette année le début d'une importante série d'événements au cours desquels la communauté internationale se réunira dans divers forums pour discuter de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité marine. C'est l'occasion pour l'Iddri de présenter plusieurs propositions visant à faire de ces événements des jalons marquants pour la protection des océans.

Cette année, la Journée mondiale de l'océan est célébrée au Costa Rica, où les représentants des États et les parties prenantes se réunissent pour la conférence "[Immersed in Change](#)". Cet événement lance le compte à rebours vers la troisième Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC3), qui se tiendra en juin 2025 à Nice, en France. Cette conférence vise à mettre en lumière les principaux enjeux liés à la gouvernance de l'Océan et à promouvoir des mesures concrètes pour faire face aux menaces qui pèsent sur le milieu marin.

De Cali à Bakou

En octobre prochain, la communauté internationale se réunira à Cali, en Colombie, pour la 16e Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB). D'ici là, chaque pays devra réviser sa Stratégie et son plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et soumettre des objectifs nationaux alignés avec le [Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#), adopté en 2022. Une attention particulière sera certainement accordée aux engagements nationaux visant à mettre en œuvre la cible 3, également connu sous le nom d'objectif 30x30, qui appelle à la conservation et la gestion de 30 % des zones côtières et marines par le biais d'« aires protégées et autres mesures efficaces de conservation par zone » d'ici 2030. Les aires marines protégées (AMP) ne couvrant actuellement qu'environ 8 % de l'Océan, la communauté internationale doit relever un défi de taille pour atteindre cet objectif dans les six prochaines années. Pour y répondre, notre [Décryptage](#) propose une feuille de route comportant des recommandations pour la mise en œuvre de l'objectif 30x30 dans l'Océan. En particulier, il appelle les États à (i) inclure une feuille de route nationale pour la création d'AMP dans leur SPANB, (ii) commencer immédiatement à identifier des sites potentiels d'AMP en haute mer, lancer des processus consultatifs et anticiper les défis de mise en œuvre et (iii) mettre en place un mécanisme spécifique pour évaluer la mise en œuvre de l'objectif 30x30 dans l'Océan afin d'alimenter les discussions de 2028 lors de la COP 18 de la CDB et de la potentielle UNOC4, comblant ainsi le vide laissé par l'accord de Kunming-Montréal.

Un mois plus tard, la 29e COP de la Conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à Bakou, en Azerbaïdjan. À cet égard, ces dernières années ont été marquées par une intégration progressive et continue de l'Océan dans les discussions sur le climat, qui s'est concrétisée dans trois domaines complémentaires : (i) la science, à travers le développement de recherches spécifiques sur les liens entre l'Océan et le climat, avec des étapes clés comme le Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) de 2019 ; (ii) l'engagement national, qui se traduit par des contributions déterminées au niveau national (CDN) couvrant de plus en plus les questions marines ; (iii) la coopération intergouvernementale, en particulier par le biais de divers axes de travail de la CCNUCC. Notre [Décryptage](#) et sa [Note](#) d'accompagnement identifient les moyens d'intensifier l'action, de renforcer la place de l'Océan dans le régime climatique, d'exploiter le potentiel d'atténuation et d'adaptation du changement climatique par l'environnement marin et de renforcer les synergies avec les conventions relatives à la biodiversité et à l'Océan.

UNOC3 : une opportunité de relever des défis insuffisamment abordés par la coopération internationale

Ensuite, ce sera le tour de l'UNOC3. La France a d'ores et déjà identifié un certain nombre de thèmes qui seront au cœur de la conférence, parmi lesquels la gouvernance de la haute mer, l'exploitation minière des grands fonds marins et la gestion durable des pêches. Au-delà de ces questions évidemment cruciales, l'Iddri estime que cette conférence doit être l'occasion de s'attaquer à des défis aujourd'hui insuffisamment abordés par la coopération intergouvernementale.

C'est le cas par exemple des pollutions marines issues des activités terrestres. À l'heure actuelle, on estime que les sources terrestres contribuent à environ 77 % de la pollution marine. Malgré le grand nombre d'accords et d'initiatives visant à lutter contre ces sources de pollution, l'environnement marin continue de recevoir des niveaux inacceptables de polluants provenant d'activités terrestres par l'intermédiaire de vecteurs souterrains, fluviaux et atmosphériques. En 2025, la communauté internationale commémorera le 30e anniversaire de la déclaration de Washington et du lancement du programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA en anglais). Cette étape importante coïncide avec l'organisation de l'UNOC3. Notre [Décryptage](#) et la [Note](#) qui l'accompagne soutiennent que le moment est venu pour la communauté internationale de

passer à une nouvelle phase dans la lutte contre la pollution d'origine tellurique. À cette fin, nous appelons au lancement d'une coalition de pays partageant les mêmes idées et souhaitant revigorer, soutenir et/ou créer de nouveaux mécanismes mondiaux et/ou régionaux de lutte contre la pollution d'origine tellurique.

C'est également le cas du tourisme côtier et maritime, l'un des secteurs à la croissance la plus rapide au monde, qui a des répercussions importantes sur la nature et sur le bien-être des communautés. Pourtant, le tourisme reste largement en dehors du champ des discussions internationales sur l'Océan. Organisée conjointement par la France, destination touristique de premier plan, et le Costa Rica, connu pour son modèle de tourisme axé sur la nature, l'UNOC3 pourrait servir de plateforme de lancement pour renforcer la place du tourisme durable dans le cadre de gouvernance de l'Océan. C'est ce que préconise le rapport [*Let's be Nice to the Ocean : Civil Society Approaches to Ocean Protection towards the Third UN Ocean Conference*](#) (Varda Group, 2024), auquel l'Iddri a contribué, en collaboration avec Eco-Union.

Les prochains mois seront donc ponctués d'événements internationaux importants pour l'Océan. Dans chaque forum concerné, tous les leviers disponibles doivent être utilisés pour renforcer les mesures de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité marine. En parallèle et à cette fin, il sera particulièrement important de renforcer les synergies entre les différents agendas au niveau intergouvernemental, ainsi qu'au sein des politiques nationales.

OCEAN	HIGH SEAS	COP 16 BIODIVERSITÉ	COP 29 CLIMAT	MARINE PROTECTED AREAS
POLLUTION	TOURISME DURABLE	NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES OCÉAN		